



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.



Parlement du Sri Lanka



Empowered lives.
Resilient nations.

Séminaire régional pour les jeunes parlementaires de la région Asie-Pacifique Colombo (Sri Lanka)

25-26 avril 2017

Document final

Rapporteur : M. Bimal Rathnayake, parlementaire (Sri Lanka)

Nous, jeunes parlementaires – dont 39 hommes et neuf femmes – de 11 pays, nous sommes réunis les 25 et 26 avril 2017 à Colombo, Sri Lanka, dans le cadre d'un Séminaire régional pour les jeunes parlementaires de la région Asie-Pacifique autour du thème "Le rôle des jeunes parlementaires dans la promotion de sociétés inclusives et pacifiques et la prévention de l'extrémisme violent". Nous avons travaillé en partenariat avec une soixantaine de dirigeants de parlements de jeunes, d'organisations de la société civile et d'agences internationales. La moyenne d'âge des parlementaires était de 39 ans. La réunion était organisée conjointement par le Parlement de Sri Lanka, l'Union interparlementaire et le Programme des Nations Unies pour le développement. Les débats ont été lancés par des groupes d'experts – tous composés d'hommes et de femmes – et se sont tenus à la fois en séance plénière et dans le cadre de groupes de travail.

Le monde est en proie à de nouvelles vagues d'extrémisme violent qui menacent la sécurité et la stabilité de nos sociétés. Pendant des décennies, nos pays ont tenté d'aborder ce problème en adoptant une approche de sécurité et de lutte contre le terrorisme. Néanmoins, la progression constante de l'extrémisme violent est la preuve que ces réponses visant à garantir une paix durable ne traitent que les symptômes de problèmes plus profonds, et non leurs raisons fondamentales. Une réponse plus globale axée sur les causes profondes de l'extrémisme violent est donc nécessaire. Nous devons revoir nos priorités. Le Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent constitue une référence utile qui devrait guider nos efforts.

Personne ne porte en soi l'extrémisme violent à la naissance. L'extrémisme violent est le résultat d'un ensemble de facteurs tels que les conflits non résolus, l'absence d'opportunités socioéconomiques et de bonne gouvernance, la marginalisation et la discrimination, ou encore l'incapacité de protéger et de mettre en œuvre les droits de l'homme de toutes les personnes. Nous avons également souligné l'impact des politiques interventionnistes de certaines parties sur la création de l'extrémisme violent.

En 2015, nos pays se sont engagés à réaliser un programme ambitieux pour parvenir à un développement durable qui ne laisse personne de côté. Ce programme va de pair avec les efforts visant à prévenir l'extrémisme violent. Mais l'extrémisme violent est une force destructrice qui mine cette initiative mondiale, ainsi que plusieurs autres. Prévenir ce fléau devrait donc être une priorité pour nos sociétés, car c'est là l'une des conditions préalables à la réalisation du Programme à l'horizon 2030.

Le succès des actions visant à prévenir l'extrémisme violent dépend en grande partie de la mesure dans laquelle nos sociétés sont effectivement représentées au parlement, de la capacité des parlements à jouer pleinement leur rôle et du respect de l'état de droit. Nous estimons – comme le souligne l'ODD 16 – qu'il importe au plus haut point d'améliorer nos institutions politiques pour relever ces défis et qu'il est essentiel de disposer de parlements démocratiques solides qui œuvrent au service des citoyens. Les parlements doivent être à même de remplir leur rôle et d'agir de manière décisive.

Nous devons résister à la tentation d'opposer des réponses antidémocratiques aux défis auxquels nous sommes confrontés. Nous devons adopter des mesures de prévention et de sécurité qui respectent les droits de l'homme et le droit international, car le non-respect de ces droits peut entraîner une exacerbation de l'extrémisme violent.

Nous reconnaissons que les parlements constituent un lieu de dialogue où peuvent s'exprimer diverses opinions et où les conflits peuvent être résolus. Nous devons nous efforcer d'accroître leur inclusivité pour faire en sorte que toutes les voix soient représentées et contribuent aux prises de décision. Les jeunes doivent être inclus dans ce processus. Nous, en tant que représentants les plus proches des jeunes hommes et femmes de nos pays respectifs, sommes les mieux placés pour relayer les opinions et préoccupations des jeunes dans les enceintes décisionnelles. La contribution des jeunes – hommes et femmes – et les partenariats avec les groupes de la société civile sont indispensables pour mettre en œuvre des politiques appropriées.

Les institutions politiques sont restées trop souvent fermées aux jeunes. En outre, la déconnexion entre les structures formelles du pouvoir et les jeunes constitue une préoccupation majeure pour nos sociétés. L'incapacité à remédier au désengagement des jeunes risque d'ébranler la légitimité même de nos démocraties. Alors que la planète n'a jamais compté autant de jeunes, seuls 2 pour cent des parlementaires ont moins de 30 ans. Dans de nombreux pays, l'âge requis pour se présenter aux élections est supérieur à l'âge de la majorité électorale. Afin de garantir une bonne gouvernance qui soit inclusive, nous devons agir avec plus d'efficacité. Les citoyens en âge de voter doivent également être en âge de se présenter à une élection. En outre, les partis politiques constituent un obstacle pour la participation des jeunes et leur accès au parlement. Le manque de capacités et d'occasions de se forger une expérience politique représente également un important écueil à cet égard.

Des mesures doivent être prises en vue de renforcer la participation des jeunes à l'activité parlementaire, notamment :

- créer des cadres juridiques qui permettent d'accroître la part des jeunes parlementaires, tels que les quotas de jeunes et l'alignement de l'âge requis pour se présenter aux élections sur l'âge de la majorité électorale ;
- établir des organes formels et informels de jeunes au sein des parlements, tels que des groupes de jeunes parlementaires, consulter de façon plus systématique les jeunes lors des débats parlementaires, notamment par le biais des technologies numériques ; et
- renforcer les capacités des jeunes parlementaires et offrir aux jeunes des espaces qui leur permettent de se forger une expérience politique, tels que les programmes de bourses et de stages au parlement, les parlements de jeunes, l'engagement politique au niveau local et le bénévolat ; et introduire des programmes de soutien et d'éducation destinés à améliorer le niveau de connaissances politiques des jeunes ainsi que leur engagement civique.

Nous savons que les jeunes constituent des cibles pour le recrutement et l'enrôlement dans l'extrémisme violent. En tant que jeunes parlementaires, il nous incombe tout particulièrement d'écouter les jeunes, d'aller les chercher sur leurs lieux d'échange, de dialoguer avec eux, d'instaurer la confiance et de servir de modèles pour susciter des changements positifs. Nous devons proposer aux jeunes des solutions viables, lutter contre les idées fausses et le détournement de la religion et veiller à ce que les jeunes aient le sentiment d'avoir leur place dans la société. Nous devons pour cela coordonner nos efforts et nouer des partenariats avec de nombreuses parties prenantes, notamment les responsables religieux et communautaires, les médias et la société civile.

Les médias sociaux et la presse dans son ensemble jouent un rôle important dans l'enrôlement des jeunes dans l'extrémisme violent. Ces puissants outils de communication et d'information doivent être utilisés à meilleur escient pour transmettre aux jeunes des messages plus constructifs, lutter contre

les stéréotypes et les idées fausses et, à terme, contribuer à prévenir l'extrémisme violent et non pas l'inverse.

La réintégration des jeunes radicalisés devrait également occuper une place importante dans nos efforts visant à prévenir l'extrémisme violent et préserver la paix. Cela nécessite l'adoption d'approches et de programmes innovants, fondés sur le soutien psychologique et les structures locales de soutien.

Les politiques et approches de prévention de l'extrémisme violent doivent intégrer la dimension sexospécifique du problème. L'inégalité entre les sexes et la discrimination à l'égard des femmes alimentent l'extrémisme violent, lequel renforce l'oppression et la discrimination envers les femmes. Les discours sexistes qui conduisent à la discrimination et à l'extrémisme violent doivent être combattus et les initiatives en ce sens doivent assurer la participation de l'ensemble de la population et être dirigées par des femmes. Celles-ci jouent un rôle prépondérant dans la prévention de l'extrémisme violent et leur rôle devrait être reconnu et soutenu. La région regorge de connaissances et de modèles sur le rôle des femmes en tant qu'actrices de premier plan pour prévenir l'extrémisme violent. Davantage d'efforts doivent être consentis pour soutenir ces initiatives et les reproduire efficacement.

L'importance de l'engagement civique et du bénévolat dans la prévention de l'extrémisme violent ne doit pas être négligée. Cela implique de mieux comprendre la notion de bénévolat et ses bienfaits pour nos sociétés et d'en tirer une interprétation commune. Il est essentiel de créer un environnement propice au bénévolat et d'y accorder un soutien pérenne.

En tant que jeunes parlementaires, nous nous engageons à :

- veiller à ce que nos pays disposent d'un plan d'action pour prévenir l'extrémisme violent et à ce que leurs politiques tiennent compte du point de vue des jeunes, notamment en créant des cadres juridiques conformes aux engagements internationaux en matière de droits de l'homme, en surveillant la mise en œuvre desdits plans et en leur affectant les ressources nécessaires.
- promouvoir les politiques qui contribuent à prévenir l'extrémisme violent et à s'attaquer à ses causes. Soutenir également les services de déradicalisation en faveur des victimes comme le soutien médical et psychologique ;
- soutenir les programmes pédagogiques ambitieux qui promeuvent la paix et les droits de l'homme, qui sont sensibles au genre et qui prennent le contrepied des discours propices à la propagation de l'extrémisme violent ;
- inciter nos gouvernements à allouer davantage de ressources pour que chaque enfant dans nos pays respectifs ait accès à l'éducation, à la santé, à la science et à la culture ;
- soutenir les programmes de renforcement des capacités en faveur des jeunes parlementaires et de la participation des jeunes à la vie politique ;
- promouvoir la participation des femmes aux prises de décisions, intégrer les perspectives de genre et renforcer les capacités des femmes et des groupes de la société civile ;
- accroître les partenariats avec les parties prenantes aux niveaux national et international, en particulier avec celles qui travaillent sur les questions qui concernent les jeunes. Il s'agit notamment des échanges interparlementaires sur l'extrémisme violent, des organismes des Nations Unies, des acteurs nationaux et internationaux de la société civile et des dirigeants communautaires et religieux.

- établir des liens directs avec les jeunes à l'intérieur et à l'extérieur du parlement, notamment dans des zones isolées, afin de mettre fin à la marginalisation et ne laisser personne de côté ;
- montrer la voie et servir de modèle, notamment en soutenant les groupes de jeunes et leurs initiatives ;
- lutter contre la présence en ligne de l'extrémisme en utilisant les médias sociaux et les technologies numériques pour promouvoir une culture de tolérance et de diversité. Soutenir également une presse indépendante basée sur les faits et opposée à l'incitation à l'extrémisme violent ; et
- soutenir la recherche sur les facteurs de répulsion et d'attraction de l'extrémisme violent.

Pour que tout cela devienne réalité, nous avons besoin de parlements forts et efficaces. Nous nous engageons par conséquent à évaluer la capacité de nos institutions à jouer pleinement leur rôle dans la prévention de l'extrémisme violent et plus généralement pour ce qui a trait aux Objectifs de développement durable. L'outil d'auto-évaluation UIP-PNUD sur les ODD à l'intention des parlements constitue une ressource utile à cet égard.

En tant que parlementaires, nous devons ouvrir la voie pour favoriser le règlement pacifique des conflits. Nous exhortons les dirigeants du monde à respecter la Charte des Nations Unies ainsi que la souveraineté et l'indépendance de tous les Etats, et à privilégier le dialogue pour résoudre les crises.

Nous, jeunes parlementaires, devons prendre l'initiative en opposant une vision et des solutions plus énergiques face au prosélytisme des extrémistes. Nos parlements doivent faire partie de la solution et constituer à la fois une plateforme et un modèle pour la participation de chacun, la recherche du consensus et la défense des droits de l'homme. Ils doivent être le lieu où se règlent les différends. Le moment est venu d'inverser le cours de la radicalisation, de passer d'une radicalisation au service de l'extrémisme violent à un radicalisme en faveur de l'inclusion, de la réconciliation, de la paix, de l'égalité, du développement et des droits de l'homme.